



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, que lors d'une séance ordinaire tenue le 9 mars 2020, le conseil a adopté par résolution le **règlement 2020-114 sur la délégation du pouvoir de dépenser et sur les règles de contrôle et de suivi budgétaires.**

Ce règlement peut être consulté à l'hôtel de ville situé au 601, chemin de la Gare à Ivry-sur-le-Lac aux heures normales de bureau, sauf les jours fériés ou sur le site internet à même la section « Avis publics ».

Donné à Ivry-sur-le-Lac, ce 10 mars 2020

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Josiane Alarie', is positioned above a horizontal line.

Josiane Alarie
Directrice générale et Secrétaire-trésorière